



Communiqué de presse de l'Alliance climatique

## **Les risques climatiques menacent la Suisse, mais les responsables politiques ferment les yeux**

**Berne, 5 septembre 2018 : Les investissements étrangers de la Banque nationale suisse génèrent au moins autant de gaz à effet de serre que la Suisse dans son ensemble. Une initiative parlementaire demande donc à la Banque nationale de prendre en compte non seulement les intérêts économiques mais aussi les intérêts sociaux tels que la protection du climat dans sa future politique d'investissement. La commission consultative préliminaire du Conseil national a annoncé aujourd'hui qu'elle rejette une modification de la loi actuelle sur la Banque nationale. Elle s'oppose donc au point de vue des professeurs des milieux financiers et économiques qui soutiennent une spécification légale du mandat. Le Conseil national prend maintenant la décision historique sur l'avenir de la Banque nationale.**

La BNS a actuellement environ 10 pour cent de ses réserves totales, soit 61,5 milliards de dollars, investis à la bourse américaine. Elle investit également massivement dans des compagnies pétrolières telles que Chevron, ExxonMobil et Royal Dutch Shell, doublant ainsi les émissions de CO2 de la Suisse. Les combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel sont responsables de la plupart des émissions de gaz à effet de serre. Avec son argent, la Banque nationale permet de développer et de promouvoir de nouvelles réserves d'énergie fossile et de cofinancer activement l'emballage climatique.

Il faut mettre un terme à ces investissements. L'Alliance climatique invite donc les membres du Conseil national à approuver l'[initiative parlementaire](#) de la Conseillère nationale verte Adèle Thorens. En modifiant la loi sur la Banque nationale, cette dernière devrait à l'avenir s'engager non seulement en faveur des intérêts économiques de la Suisse, mais aussi en faveur du développement durable, comme le prévoit la Constitution fédérale. Ce n'est qu'ainsi que la politique d'investissement de la BNS sera conforme aux mesures de protection du climat promises par la Suisse lors de la ratification de l'Accord de Paris. D'ailleurs, les mesures dans le secteur financier sont le troisième pilier de la protection du climat dans l'Accord de Paris.

L'amélioration du mandat de la BNS sont également dans l'intérêt de la place financière et de l'économie suisse. Les dommages causés par des catastrophes climatiques de plus en plus fréquentes menacent la stabilité du système financier. Les experts de la science financière et économique soutiennent donc dans une [prise de position](#) adressée aux membres du Conseil national de même l'intégration des risques climatiques dans la politique

d'investissement et la gestion des risques de la Banque nationale et appellent à des “stress tests” climatiques.

### **L'attente nuit encore plus à la place financière**

D'autres pays et de grandes institutions internationales ont déjà reconnu que le bouleversement du climat faisait courir des risques croissants pour leurs places financières. Ils entendent aussi saisir les opportunités climatiques pour leur économie. La Banque centrale européenne et 17 banques centrales et régulateurs au Royaume-Uni, en France, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, aux Pays-Bas, en Suède, en Espagne, en Chine, à Singapour, au Japon, en Australie et ailleurs ont [déclaré publiquement](#) qu'ils veulent jouer un rôle de premier plan dans l'[atténuation des risques climatiques pour le système financier](#) et [saisir les opportunités de financement](#) d'une économie à faible émission de carbone. Ces travaux sur les centres financiers durables sont soutenus par la Banque mondiale, l'OCDE et la Banque des règlements internationaux.

"Plus tard la BNS et les politiciens prendront des mesures efficaces, plus vite une crise du système financier suisse pourra survenir", prévient Christian Lüthi, directeur de l'Alliance climatique suisse. "En l'absence d'un cadre juridique visant à promouvoir la durabilité, la place financière suisse sera mise à l'écart".

### **Pour de plus amples informations et questions**

- Christian Lüthi, directeur de l'Alliance climatique, tél. +41 76 580 44 99 44 99
- Sandro Leuenberger, chef de projet, Alliance climatique, tél. +41 79 941 30 30 19 19

[Prise de position du point de vue de la science financière et économique à l'appui de l'initiative parlementaire de la Conseillère nationale Adèle Thorens sur la modification de la loi sur la Banque nationale - Intégration des risques climatiques dans le système de gestion des risques de la BNS](#) (5 septembre 2018)

Les experts signataires qui ont également été impliqués dans l'élaboration des [Recommandations sur les risques climatiques](#) de l'Alliance Climatique d'avril 2018 à la Banque Nationale :

- Sergio Rossi, Chaire de macroéconomie et d'économie monétaire, Université de Fribourg, 079 293 94 06
- Marc Chesney, chef du département de la banque et des finances, chef de projet de l'axe de recherche "Finance et marchés financiers", Université de Zurich, 044 634 634 634 45 80 80 / 634 41 07 (secrétariat)
- Philippe Thalman, titulaire de la chaire d'économie de l'environnement, du développement durable et du changement climatique, EPFL Lausanne, 021 693 73 73 21

- Stefano Battiston, titulaire de la chaire de dynamique des systèmes financiers, fondateur du FINEXUS Center for Financial Networks and Sustainability, auteur de l'étude "[A Climate Stress Test for the Financial System](#)", Dept. of Banking and Finance, Université de Zurich, 044 634 40 40 / 58 58

- Anthony Patt, Sciences de l'environnement, protection du climat et adaptation, ETH Zurich, 044 632 58 21.

Note : l'avis sera envoyé aux membres du Conseil national avant les délibérations.

### **Informations de base**

[Lettre de l'Alliance climatique aux membres de la Commission des affaires économiques et de redevances](#) (29.8.2018)

[Etude sur la politique d'investissement de la Banque nationale](#) (avril 2018)

[Recommandations de l'Alliance climatique à la Banque nationale sur les risques climatiques](#) (avril 2018)

[Network for Greening the Financial System](#) (NGFS) (état des lieux actuel des membres)

[Publication des mandats des axes de travail techniques](#) du NGFS (mai 2018)

[La finance verte : une nouvelle frontière pour le XXIe siècle](#) (Discours du gouverneur de la Banque de France, avril 2018)